

184598-2026 - Competition

France – Military vehicles and associated parts – Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées

OJ S 53/2026 17/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Defence

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées

Description: Un système MSCAV est un véhicule léger représentant de façon générique les fonctionnalités des engins blindés de type JAGUAR pour permettre à l'équipage de restituer les savoir-faire tactiques (manœuvre, mise en œuvre de moyens optroniques, communication interne et externe) sur un terrain réel. L'équipage est constitué de trois hommes dont deux sont placés dans une structure représentant la tourelle (le chef d'engin et le tireur). L'objectif de représentativité des conditions de travail et le réalisme est orienté sur ces derniers. Il n'est pas nécessaire que la tourelle présente une rotation de la structure par rapport à la caisse. Le chef d'engin et le tireur devront avoir la capacité de sortir la tête en dehors de l'engin. Le tir ne sera pas représenté au-delà de l'IHM. La présence d'un canon factice est demandée. La représentativité en matière de mobilité du système MSCAV est limitée à une capacité a minima tout chemin. Le système doit être homologué pour rouler sur une route civile et ne nécessite pas de qualification autre que le permis B pour être piloté. Les systèmes d'information et de communication opérationnelles des MSCAV seront des fournitures étatiques, dont il convient de prévoir l'intégration. Le système d'observation comprenant les systèmes optiques et optroniques, les interfaces physiques et logiciels du tireur et du chef d'engin, font partie du système à développer. Pour le poste et les conditions de travail du pilote, la représentativité par rapport à un engin blindé n'est pas recherchée. La quantité cible estimée est de : 20 systèmes MSCAV au titre de la Tranche Ferme, jusqu'à 160 supplémentaires au titre des tranches optionnelles (Top), sans engagement de la part de l'État.----- Il s'agit d'un accord-cadre composite (une partie ferme, des parts optionnelles et une part à bons de commande).-----Le marché pourra comporter une ou plusieurs tranche(s) optionnelle(s) selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de consultation. Les prestations faisant l'objet de tranches optionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. L'acheteur se réserve le droit de ne pas affermir ces tranches.----- Le marché pouvant présenter des aléas techniques importants, il comportera une part à commande sur provisions pour l'achat potentiel de fournitures et services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché public initial.----- Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 04/05/2026 à 12H00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique

5.1.12 sont au format UTC.---- Il s'agit d'un marché de défense et de sécurité.----- Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire.----- Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement.----- Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et le terme des négociations si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats.----- De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent. ----- Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés électroniquement par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Pour la phase offre, toutes les signatures des documents contenus dans les offres devront être des signatures électroniques certifiées, dans le sens de l'annexe 12 du Code de la Commande publique, d'une personne habilitée à engager la société. Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. ----- En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). ----- Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. ----- La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.----- Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

Procedure identifier: 4bdf8713-faf6-47e3-81dd-4e4d18845643
Internal identifier: 2026920006
Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation
The procedure is accelerated: no
Main features of the procedure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 35400000 Military vehicles and associated parts

Additional classification (cpv): 34114000 Specialist vehicles

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d'achat en passation et la

gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr ----- La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. ----- Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. ----- Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plies>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable de l'acheminement de son pli. Aucun pli déposé après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. ----- La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Pendant la phase de remise des offres, seuls les documents trop volumineux pour être transmis via la PLACE, peuvent être transmis, le cas échéant, dans les mêmes conditions que la copie de sauvegarde, notamment en ce qui concerne la date et heure limites de remise des plis. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France. L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. En cas de dépôt de pli à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure avant l'arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicules). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leurs confidentialités.

Legal basis:

Directive 2009/81/EC

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: En plus du motif d'exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées

Description: Cf. rubrique 2.1 "Procédure-description" ci-avant

Internal identifier: 2026920006

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 35400000 Military vehicles and associated parts

Additional classification (cpv): 34114000 Specialist vehicles

5.1.2. Place of performance

Anywhere in the European Economic Area

5.1.3. Estimated duration

Duration: 84 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 pour chaque candidat ou membre du groupement : pour se faire, il est obligatoire d'utiliser les formulaires version S2A, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>

[referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis](#) . Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à engager la société candidate individuelle (en cas de groupement, un DC1 unique pourra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie). Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: En cas de sous-traitance : Un Sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) Sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations sous-traitées et/ou (le cas échéant) les capacités sur lesquelles le candidat s'appuie, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) version S2A accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance> , complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signé(s) par le Sous-traitant. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques et financières définies dans le présent avis de marché.

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour un candidat étranger : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers

exercices disponibles. Ce chiffre d'affaire annuel portant sur le dernier exercice disponible ou la moyenne sur les trois derniers exercices disponibles, devra être égal ou supérieur à 15 millions d'euros HT. Si le candidat ou le groupement s'appuie sur ses Sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité. La déclaration précitée doit être fournie pour chaque Sous-traitant capacitaire (économique et financier). Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: 1) Apporter la preuve de la production d'un ou plusieurs types de véhicules « spéciaux » (modifiés / transformés) produits à une cadence minimale de 40 unités sur au moins un an, pendant les 5 dernières années, dans les domaines suivants : sécurité (civile) ou militaire, secours, intervention, services, travaux publics ou industriels). Preuves demandées : type de client (organisme public ou privé), quantités commandées et livrées, preuves provenant du destinataire (BL, etc...). ----- 2) Conception / Bureau d'études : capacité de conception de modifications d'un véhicule pour y intégrer des équipements mécaniques, électroniques et optroniques. Capacité de concevoir l'ergonomie générale d'un véhicule modifié. Capacité à concevoir des CAO au format « .stp ». Preuves demandées : Présentation de projets effectifs réalisés de modifications de véhicule pour y permettre l'emport d'équipements et personnes. Preuve d'une licence d'un logiciel de CAO. ----- 3) Capacité à suivre une configuration sur environ 5 ans ou plus et d'assurer le soutien. Preuves demandées : Apporter des exemples de projets réalisés nécessitant un suivi de configuration et un système de soutien, avec les durées associées. ----- 4) Capacité à rédiger un Manuel de maintenance et manuel utilisateur en langue française. Preuves demandées : Envoyer un document ou un extrait de document type DTU (notice de fonctionnement, notice de maintenance ou guide utilisateur, par exemple) rédigé en français ou traduit en langue française. ----- 5) Capacité à produire/développer une interface homme-machine logicielle. Preuves demandées : Apporter des exemples de projets réalisés de développement logiciel d'interface homme-machine.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le candidat fournira pour chacun des Sous-traitants les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées. ----- Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants ou Sous-traitants) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution

de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Il est rappelé que la fourniture de tous les éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Il est rappelé que l'ensemble des documents demandés doivent être fournis en français. Les documents remis dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Security clearance is required

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction inistérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 04/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Les clauses particulières du marché comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des États membres de l'Union européenne ou des parties de l'Espace économique européen du lieu d'exécution de tout ou partie des prestations ou des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie du marché,

maintenir ou moderniser les produits acquis. En particulier, la conception, le développement, la production et le soutien du système principal MSCAV devront être réalisés sur le territoire des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. ----- L'emploi de Produits soumis à une ou des Restriction par un État tiers à l'Espace économique européen n'est pas autorisé au titre du marché.

Electronic invoicing: Required

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Financial arrangement: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées.----- Ou en cas de marché à tranches : Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-10, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique.----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges.----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L239210, R239210 à R239212 et D239211 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 99

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris - Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 - Code postal : 75181 Pays: France – Email : Grefte.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 - Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> ----- L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation receiving requests to participate: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Organisation processing tenders: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Department: DA BALARD
Postal address: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 60 bld Valin CS 21623
Town: Paris cedex 15
Postcode: 75509
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France
Contact point: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir rubrique 2.1.4 "informations générales" pour les modalités de transmissions des plis.
Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr
Telephone: 0000000000
Internet address: <https://armement.defense.gouv.fr/>
Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union
Registration number: PUBL
Town: Luxembourg
Postcode: 2417
Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)
Country: Luxembourg
Email: ted@publications.europa.eu
Telephone: +352 29291
Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: a9052556-0179-4a1e-acb7-7537c3aba07b - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 18
Notice dispatch date: 16/03/2026 13:01:35 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 184598-2026

OJ S issue number: 53/2026

Publication date: 17/03/2026